



Le Conseil des Architectes d'Europe est constitué de 47 Organisations issues de 33 pays représentant 550.000 architectes.

Manifeste du CAE pour les élections au Parlement européen

COMMUNIQUE DE PRESSE – 05/2014

MANIFESTE DU CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES 2014

Neuf propositions pour promouvoir une architecture responsable, soutenir des normes professionnelles de haut niveau et favoriser la mobilité professionnelle

En vue des prochaines élections européennes, le Conseil des Architectes d'Europe a lancé son Manifeste appelant les futurs Députés européens à s'engager à promouvoir une architecture responsable, à soutenir des normes professionnelles de haut niveau et à favoriser la mobilité professionnelle.

Depuis 2008, le secteur de la construction a été durement touché par la crise économique. De premiers signes encourageants de reprise du marché de l'architecture ont été observés lors de la dernière enquête de conjoncture menée par le CAE. Des actions fortes et ciblées au niveau européen sont nécessaires pour créer un cadre législatif cohérent qui permettra d'accélérer et de consolider cette reprise.

Avec un demi-million d'architectes exerçant en Europe, le secteur de l'architecture joue un rôle clé pour stimuler la croissance et créer des emplois. Par ailleurs, une bonne architecture est essentielle pour le bien-être des citoyens européens et est vitale pour garantir leur sécurité, ainsi qu'un avenir durable à notre société.

A cette fin, le CAE invite les futurs Députés européens à travailler avec les Architectes pour :

- réduire la consommation énergétique des bâtiments ;
- accélérer la rénovation des bâtiments existants;
- promouvoir les critères d'attribution fondés sur la qualité ainsi que les concours d'architecture dans les marchés publics ;
- reconnaître l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- reconnaître la valeur sociale, économique et publique de l'architecture et de la profession d'architecte;
- encourager l'investissement dans l'éducation afin de former des diplômés de grande qualité;
- aligner les niveaux de formation aux normes internationales ;
- faciliter les prestations de services et l'établissement transfrontaliers mais résister aux tendances de déréglementation qui brouillent les frontières professionnelles et minent la confiance du public;
- soutenir la négociation d'accords de reconnaissance mutuelle pour les services d'architecture entre l'UE et des pays tiers.

[Lire le Manifeste du CAE sur notre site internet.](#)

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen : le CAE aspire à parler d'une seule voix au nom des architectes dans le but d'atteindre ses objectifs. Ses 46 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 526.000 architectes venant de 33 pays d'Europe.

SECRETARIAT GENERAL

Conseil des architectes d'Europe AISBL
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0) 2 543 11 40 Fax : +32 (0) 2 543 11 41
E-mail : info@ace-cae.eu Website : www.ace-cae.eu